



Réunion du 03 juin 2019

Présidente de séance : Mme. Claudette JEANPIERRE

Présents: Mme. JEANPIERRE - MM. DURIEUX - CHABANY - GUIOTTO - SIDONI

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte,

### RECEPTION DOSSIERS FORFAIT

Affaire n°148 : dossier transmis par la Commission Seniors D3 Poule C  
Affaire n°149 : dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule A  
Affaire n°150 : dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule D  
Affaire n°151 : dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule D  
Affaire n°152 : dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule A  
Affaire n°153 : dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule D  
Affaire n°154 : dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule A  
Affaire n°155 : dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule D  
Affaire n°156 : dossier transmis par la Commission Foot Loisir 3<sup>e</sup> Série Poule A  
Affaire n°157 : dossier transmis par la Commission Féminine Challenge Dégoulange  
Affaire n°158 : dossier transmis par la Commission Féminine Challenge Dégoulange  
Affaire n°159 : dossier transmis par la Commission Féminine Challenge Dégoulange  
Affaire n°160 : dossier transmis par la Commission Féminine Challenge Dégoulange  
Affaire n°161 : dossier transmis par la Commission Féminine Challenge Dégoulange  
Affaire n°162 : dossier transmis par la Commission Féminine Challenge Dégoulange  
Affaire n°163 : dossier transmis par la Commission Féminine Challenge Dégoulange  
Affaire n°164 : dossier transmis par la Commission Féminine Challenge Dégoulange  
Affaire n°275 : dossier transmis par la Commission des Jeunes U 18 D 2 Poule A  
Affaire n°276 : dossier transmis par la Commission des Jeunes U 18 D 3 Poule C  
Affaire n°277 : dossier transmis par la Commission des Jeunes U 18 D 3 Poule D  
Affaire n°278 : dossier transmis par la Commission des Jeunes U 15 D 4 Poule B  
Affaire n°279 : dossier transmis par la Commission des Jeunes U 18 D 4 Poule B  
Affaire n°165 : dossier transmis par la Commission Seniors D3 Poule B  
Affaire n°166 : dossier transmis par la Commission Foot Loisir 2<sup>e</sup> Série Poule C  
Affaire n°167 : dossier transmis par la Commission Foot Loisir 3<sup>e</sup> Série Poule A  
Affaire n°168 : dossier transmis par la Commission Foot Loisir 2<sup>e</sup> Série Poule A  
Affaire n°169 : dossier transmis par la Commission Foot Loisir Promotion

### DECISIONS

#### **FORFAIT SIMPLE**

##### **\*N°148 : rencontre n°20480390 du 26/05/19 : D3 Poule C – J 22**

Match perdu par forfait à SURY LE COMTAL 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (VEAUCHE 3) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

##### **\*N°149 : rencontre n°20481451 du 26/05/19 : D5 Poule A – J 22**

Match perdu par forfait à HAUTES CHAUMES 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (BOEN TRELINS 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

##### **\*N°150 : rencontre n°20481846 du 26 /05/19 : D5 Poule D – J 22**

Match perdu par forfait à BOURG ARGENTAL 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (ST ROMAIN LES ATHEUX 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

##### **\*N°151 : rencontre n°20481845 du 26/05/19 : D5 Poule D - J 22**

Match perdu par forfait à ST CHARLES VIGILANTE 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (GENILAC 2) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.



**\*N°152 : rencontre n°20481449 du 26 /05/19 : D5 Poule A - J 22**

Match perdu par forfait à LEZIGNEUX 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (MONTS DU FOREZ 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°153 : rencontre n°20481847 du 26/05/19 : D5 Poule D - J 22**

Match perdu par forfait à ST MARCELLIN EN FOREZ 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (CHATEAUNEUF 3) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°155 : rencontre n°20481050 du 26/05/19 : D4 Poule D - J 22**

Match perdu par forfait à LA TALAUDIÈRE 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (FC ST ETIENNE 2) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°156 : rencontre n°20484449 du 18/05/19 : Foot Loisir 3<sup>e</sup> Série Poule A – J 21**

Match perdu par forfait à ST ANTHEME 5, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (HAUTES CHAUMES 5) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°157 : rencontre n°21394233 du 28/04/19 : Challenge Dégoulange**

Match perdu par forfait à SE ASPPT 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (HAUT FOREZ 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°158 : rencontre n°21394249 du 28/04/19 : Challenge Dégoulange**

Match perdu par forfait à FC ST ETIENNE 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (ST PRIEST EN JAREZ 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°159 : rencontre n°21394243 du 28/04/19 : Challenge Dégoulange**

Match perdu par forfait à ST CHAMOND 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (ECOTAY MOINGT 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°160 : rencontre n°21394275 du 04/05/19 : Challenge Dégoulange**

Match perdu par forfait à ANDREZIEUX 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (ST PRIEST EN JAREZ) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°161 : rencontre n°21394259 du 04/05/19 : Challenge Dégoulange**

Match perdu par forfait à ST CHAMOND 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (ETRAT LA TOUR 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°162 : rencontre n°21394347 du 18/05/19 : Challenge Dégoulange**

Match perdu par forfait à HAUT FOREZ 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (ETRAT LA TOUR 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°163 : rencontre n°21394361 du 19/05/19 : Challenge Dégoulange**

Match perdu par forfait à SE ASPPT 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (ECOTAY MOINGT 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°275 : rencontre n°21152982 du 25/05/19 : U18 D2 Poule A**

Match perdu par forfait à ST JOSEPH ST MARTIN 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (SE COTE CHAUDE 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°276 : rencontre n°21153148 du 25/05/19 : U18 D3 Poule C**

Match perdu par forfait à FIRMINY PRAIRIES 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (ESPOIR FOOT PSM 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°278 : rencontre n°21095245 du 26/05/19 : U15 D4 Poule B**

Match perdu par forfait à ST CHAMOND 3, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (SE COTE CHAUDE 2) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°279 : rencontre n°21153318 du 25/05/19 : U18 D4 Poule B**

Match perdu par forfait à PAYS DE COISE 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (SE MONTREYNAUD 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°165 : rencontre n°20480260 du 26/05/19 : D3 Poule B**

Match perdu par forfait à MABLY 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (ASSOR 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.



**\*N°166 : rencontre n°20522498 du 25/05/19 : Foot Loisir 2<sup>e</sup> Série Poule C**

Match perdu par forfait à CHATEAUNEUF 5, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (FCO FIRMINY 6) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°167 : rencontre n°20484455 du 25/05/19 : Foot Loisir 3<sup>e</sup> Série Poule A**

Match perdu par forfait à ST SIXTE 5, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (HAUTES CHAUMES 5) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°168 : rencontre n°20580253 du 25/05/19 : Foot Loisir 2<sup>e</sup> Série Poule A**

Match perdu par forfait à ST ROMAIN LE PUY 5, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (MONTS DU FOREZ 5) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°169 : rencontre n°20580377 du 18/05/19 : Foot Loisir Promotion**

Match perdu par forfait à VILLARS 5, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (SE AB TERRENOIRE 5) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

#### FORFAIT GENERAL

N°154 : D5 Poule A - J 22 : MARCILLY CHAMPDIEU 515713. Amende = 100 €

N°164 : Challenge Dégoulange : LURIECQ 529512

N°277 : U18 D3 Poule D : BOURG ARGENTAL 524469

#### AMENDE

Amende pour forfait simple : 50 €

Match n°20480390 : D3 Poule C - Journée 22 : SURY LE COMTAL 504249

Match n°20481451 : D5 Poule A - Journée 22 : HAUTES CHAUMES 523963

Match n°20481846 : D5 Poule D - Journée 22 : BOURG ARGENTAL 524469

Match n°20481845 : D5 Poule D - Journée 22 : ST CHARLES VIGILANTE 504693

Match n°20481449 : D5 Poule A - Journée 22 : LEZIGNEUX 529511

Match n°20481847 : D5 Poule D - Journée 22 : ST MARCELLIN 520060

Match n°20481050 : D4 Poule D - Journée 22 : LA TALAUDIÈRE 504269

Match n°20484449 : Foot Loisir 3<sup>e</sup> Série Poule A - Journée 21 : ST ANTHEME 515713

Match n°21394233 : Challenge Dégoulange : SE ASPTT 504676

Match n°21394249 : Challenge Dégoulange : FC ST ETIENNE 521798

Match n°21394243 : Challenge Dégoulange : ST CHAMOND 590282

Match n°21394275 : Challenge Dégoulange : ANDREZIEUX 508408

Match n°21394259 : Challenge Dégoulange : ST CHAMOND 590282

Match n°21394347 : Challenge Dégoulange : HAUT FOREZ 550799

Match n°21394361 : Challenge Dégoulange : SE ASPTT 504676

Match n°20480260 : D3 Poule B - Journée 22 : MABLY 528189

Match n°20522498 : Foot Loisir 2<sup>e</sup> Série Poule C - Journée 18 : CHATEAUNEUF 5

Match n°20484455 : Foot Loisir 3<sup>e</sup> Série Poule A : ST SIXTE 523199

Match n°20580253 : Foot Loisir 2<sup>e</sup> Série Poule A : ST ROMAIN LE PUY 504771

Match n°20580377 : Foot Loisir Promotion : VILLARS 527379

Amende pour forfait simple : 30 €

Match n°21152982 : U18 D2 Poule A - Journée 14 : ST JOSEPH ST MARTIN 517776

Match n°21153148 : U18 D3 Poule C : FIRMINY PRAIRIES 542317

Match n°21095245 : U15 D4 Poule B : ST CHAMOND 590282

Match n°21153318 : U18 D4 Poule B : PAYS DE COISE 563727

**Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la commission d'appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.**

La présidente de séance  
Mme. Claudette JEANPIERRE

Le secrétaire  
M. Serafino SIDONI